

## Réunion du Conseil municipal

### Compte rendu sommaire

Le 09 septembre deux mille vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dompierre sur Besbre, se sont réunis sur convocation en date du 02 septembre 2020 et sous la présidence de Monsieur Michel BRUNNER, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dompierre sur Besbre,

Etaient présents : Etaient présents : Michel BRUNNER – Pascal VERNISSE – Guy FRAISE – Patrick AUBEL - Aline BONNEAU Antonia FOURNIER - Bernard NAVETAT – Fabienne DURAND – Laurent DESMYTTER - Florence EPINARD – Martine GOULLAT – José DA SILVA Marie-Alix BATILLAT – Grégory LOTHON – Philippe DIOGO – Marjorie BLANC – Léopold GODART – Véronique VOISIN - Christophe BLANDIN.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir : Annie France POUGET à Michel BRUNNER - Isabelle MOULIN à Patrick AUBEL Laurent VARLET à Antonia FOURNIER - Marie-Sophie FERRIERE à Pascal VERNISSE.

Secrétaire de séance : Antonia FOURNIER.

Le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur José DA SILVA est arrivé à 19 h 10. Il a donné pouvoir à Monsieur Guy FRAISE pour le vote du PV de la précédente séance.

Les délibérations ci-après ont été prises à l'unanimité des votants.

#### 1 – FINANCES – BP 2020 – Décision modificative N° 2

Les ajustements de crédits budgétaires en recettes et en dépenses font l'objet de la présente décision modificative n° 2 pour le budget principal.

#### Budget principal Commune

##### Section FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	Montant
Dépenses		
022	Dépenses imprévus	- 6677,17
657363	Subvention de fonctionnement versée à caractère administratif	+ 6677,17

#### Budget Laverie

##### Section FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	Montant
Recettes		
7474	Dotation et participation commune	+ 6677,17
Dépenses		
673	Titres annulés sur exercice antérieur	+ 5429,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	+ 1247,44

## **2 – FINANCES CULTURE – Cinéma – Partenariat et soutien financier Association Ciné sur Besbre - Convention**

La poursuite du partenariat entre la collectivité et l'association Ciné sur Besbre est approuvée pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021 par un soutien matériel et financier calculé sur la base de 15 621,17 €.

## **3 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Personnel – Règlement intérieur du personnel communal – Mise à jour**

Le règlement intérieur du personnel mis à jour sera effectif au 14 septembre 2020.

## **4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Patrimoine – Promesse unilatérale de vente – Autoroute A 79**

La Commune de Dompierre-sur-Besbre possède des terrains faisant l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP) en ce qui concerne les travaux de la future autoroute A79.

Il s'agit des parcelles boisées numérotées ZM 5, ZM 6, ZM 7, ZM 8, ZM 22

Et de la parcelle agricole numérotée ZM 29.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la promesse unilatérale d'achat (assortie de conditions particulières) au prix de 55 910 euros, prix du foncier incluant toutes indemnités de remploi ou autres dues en matière d'exploitations.

## **5 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Patrimoine – Cession parcelle Anne Lamartine régularisation euro symbolique**

La Commune de Dompierre-sur-Besbre possède une parcelle cadastrée AN 59 d'une surface de 13 ca qui comprend un « débord » d'une maison d'habitation située sur la parcelle AN 153 vendue par Madame Anne LAMARTINE.

La régularisation de cette situation est acceptée par une vente dite à l'euro symbolique.

## **6 – ASSEMBLEE – Elections – Commission contrôle listes électorales**

Dans les communes de 1000 habitants et plus dans lesquelles plusieurs listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement, la commission est composée de cinq conseillers municipaux, dont trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission. Néanmoins, les deux autres conseillers municipaux composant la commission sont différents selon le nombre de listes qui ont obtenu des sièges au conseil municipal :

Dans le cas de Dompierre sur Besbre : deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, il s'agit donc de deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste.

Les membres sont pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Il est fortement recommandé d'identifier les futurs membres de la commission de contrôle avant le 31 décembre 2020 afin qu'elle puisse être officiellement nommée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La liste des conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission est :

- Pour la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, sur proposition de Monsieur le Maire :  
Antonia FOURNIER, Fabienne DURAND, Laurent DESMYTTER
- Pour la deuxième liste ayant obtenu des sièges, sur proposition de Monsieur Léopold GODART :  
Léopold GODART, Véronique VOISIN.



Fait à Dompierre sur Besbre, le 10 septembre 2020